

L'art des jardins

John Stewart

Number 36, Summer 1987

Les grands jardins

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18834ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Stewart, J. (1987). L'art des jardins. *Continuité*, (36), 37–40.



L'ART DES JARDINS

par John Stewart

Trois siècles d'une tradition qui nous a légué un héritage inestimable.

Les jardins historiques sont des monuments vivants. Un jardin, de par sa nature même, n'est pas qu'une composition formelle; il ne cesse en effet de croître et de se transformer à la fois avec les années et au gré des saisons. Dans l'étude d'un jardin, on doit tenir compte de ce caractère changeant et non pas uniquement de ses formes immuables, comme c'est le cas en architecture.

Au Canada, les importants jardins historiques qui existent encore aujourd'hui ne sont pas ceux des rois, contrairement aux grands domaines classiques européens. Même s'ils empruntent largement aux modèles d'outre-mer, ils procèdent souvent d'une interprétation personnelle. Les

particularités physiques et climatiques ayant dicté des modifications aux concepts et aux matériaux européens, ces jardins constituent dans bien des cas des prototypes.

LE GOÛT FRANÇAIS

Au Québec, l'art des jardins remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles. Dès 1630, on aménage des «jardins du Roy» où sont conservés les végétaux ramenés des régions sauvages et destinés à la France. L'ouvrage du botaniste français Jacques Cornuti, *Canadensium Plantarum aliarumque nondum Plantarum Historia*, publié à Paris en 1635, décrit les spécimens que lui ont fait parvenir des botanistes de la Nouvelle-France.

Devant la maison de Charles Miller, à Drummondville, vers 1890, une famille réunie dans un jardin au charme rustique, tout à fait dans le goût anglais. (photo: Archives Notman, Musée McCord)

Les jardins appartenant à certaines institutions politiques ou religieuses sont dessinés à la française, selon un plan d'une rigueur toute géométrique: un carré ou un rectangle divisé par deux axes perpendiculaires. Ils ont cependant une fonction utilitaire plutôt qu'ornementale. À Québec, il n'y a guère que le jardin du palais de l'intendant qui peut mériter le titre de jardin formel, bien qu'on y cultive aussi un potager. Le parc des Gouverneurs à Québec, dessiné vers 1650, possède encore des vestiges de l'un des plus anciens jardins au Canada.



Bois-de-Coulonge en 1916. Pour encadrer cette prestigieuse résidence néo-classique, le jardinier Peter Lowe a conçu une allée monumentale, ornée d'un bassin et d'une fontaine (qui existe encore aujourd'hui), élément central du jardin pittoresque. (photo: Archives nationales du Québec)

À Montréal, très tôt des jardins à la française s'ordonnent autour des institutions religieuses. Les jardins du monastère des Récollets, de l'Hôtel-Dieu (1642-1859), du couvent des sœurs de la congrégation Notre-Dame et, au milieu du siècle, celui du séminaire des Jésuites, en sont des exemples. Parmi ces premiers jardins, seul celui des Sulpiciens, rue Notre-Dame, a gardé sa configuration d'origine, qui emprunte à celle des jardins monastiques européens.

Le jardin des Sulpiciens (début du XVIII^e siècle) de la rue Sherbrooke rappelle les compositions classiques de la Renaissance française. Ses caractéristiques – l'aménagement fermé, le plan géométrique, le point focal central – sont beaucoup plus élaborées que celles du jardin des Sulpiciens situé rue Notre-Dame. Des éléments décoratifs, comme un bassin et une fontaine, font partie intégrante de la composition. Ce jardin imposant et structuré inclut terrasses, allées et vergers, tous dessinés à la manière grandiose de Le Nôtre, concepteur des jardins de Versailles. Si l'on considère qu'à cette époque le pays est encore à l'état sauvage, les efforts des Sulpiciens pour façonner leur environnement sur une aussi grande échelle, recréant ainsi dans la colonie un coin de France, apparaissent tout à fait remarquables. On trouve encore aujourd'hui des traces de la structure initiale de ce jardin exceptionnel mais à cause du manque d'entretien et de l'expansion urbaine, sa survie semble aléatoire.

Au XVIII^e siècle, les expéditions botaniques et les études sur la flore se poursuivent, les propriétés ornementales, médicinales et culinaires des plantes étant l'objet d'un vif intérêt. Entre 1742 et 1743, M. Gaultier, médecin du Roy, membre du Conseil supérieur de Québec et correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, effectue des recherches sur la flore et sur le climat. Son étude, un manuscrit de 1200 pages, est publiée en partie, entre 1748 et 1752, dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, à Paris.

Des botanistes, comme le Suédois Pehr Kalm, entreprennent de nombreux voyages au Canada. En 1749, Kalm décrit dans son journal les fonctions, la forme et la flore d'un certain nombre de jardins conventuels. À Québec par exemple, il visite celui de l'Hôtel-Dieu, et il note: « (...) sur un côté du couvent, se trouve un grand jardin où les religieuses ont également la liberté de sortir et de se promener; ce jardin réservé aux religieuses est entouré d'un mur élevé; il est rempli de plantes potagères de toutes espèces, ainsi que de nombreux pommiers (...), cerisiers (...), noyers sauvages (...), groseillers rouges (...) et autres arbustes semblables. »

Des documents d'époque (1790-1810) permettent de voir quelques grands domaines des environs de Québec où l'on retrouve un aménagement paysager rectiligne hérité du régime français. Ainsi, sur un plan de 1807, on peut distinguer le jardin à la française qui accompagne la villa palladienne de l'évêque de Samos: Woodfield (1732), à Sillery.

LE COURANT PITTORESQUE

Après la Conquête, des Loyalistes qui fuient la révolution américaine, des militaires et des dirigeants britanniques, de même que de nombreux immigrants européens viennent s'établir au Canada. Ces nouveaux arrivants ont leur propre conception de la nature et de l'aménagement du paysage. Sous leur influence, la tradition classique du jardin à la française cède le pas au courant pittoresque. Le *pittoresque* est une théorie esthétique qui prend naissance au XVIII^e siècle, avec le romantisme, et qui prévaut tout au long du XIX^e siècle dans le domaine des arts visuels et de l'architecture. L'Anglais Uvedale Price le définit en 1794 comme l'effet produit par les qualités d'irrégularité, de rudesse, de diversité et de mouvement. L'art des jardins s'attache à recréer, dans un environnement rustique, toute la complexité de la nature. Les jardins ne sont plus rigides et formels, comme ceux de Le Nôtre en France, mais flous et irréguliers.

Déjà en 1780, on aménage des propriétés privées suivant les préceptes du paysagisme anglais. Bois-de-Coulonge (Spencer Wood, vers 1780) est l'une des nombreuses villas construites sur les hautes falaises qui surplombent le Saint-Laurent, entre Cap-Rouge et les chutes Montmorency. Cette région convient parfaitement aux idéaux pittoresques qu'on marie volontiers à l'architecture néo-classique. Les sites choisis pour ces résidences sont spectaculaires. La maison Montmorency (1781), près des chutes du même nom, domine le Saint-Laurent du haut d'un promontoire, et les jardins pittoresques des villas Wolfefield (1810) et Marchmont (1810), à l'architecture palladienne, s'élèvent au-dessus du fleuve, sur un site aux horizons infinis.

Reprenant les idées mises de l'avant par Uvedale Price, John Claudius Loudon et Andrew Jackson Downing préconisent une parfaite symbiose de l'architecture et du paysage, avec comme principe de base le respect de la nature. Leurs théories trouvent au Canada un écho favorable. Les jardins aux surfaces et aux contours doucement arrondis de Capability Brown ne sont adaptés aux sites canadiens qu'après 1850; on les retrouve entre autres en périphérie de Montréal, alors que Frederick Law Olmsted, concepteur de Central Park, signe les aménagements paysagers de quelques grands domaines.

Pendant toute la période de la Régence, et jusqu'au début de l'époque victorienne en 1837, l'art des jardins fait l'objet d'une vive controverse. Les écrits, les débats critiques et les discussions au sujet du jardin idéal se multiplient au sein de la société britannique, tant en Angleterre que dans les colonies. La visite de domaines modèles est une activité fort prisée des gentlemen. Les théories sur le paysagisme naturel, pittoresque, sublime ou gothique font partie des préoccupations de l'époque. La Société d'horticulture de Québec, fondée en 1789, participe semble-t-il au débat.

Entre temps, un petit groupe de privilégiés achète de vastes domaines et s'empresse d'y aménager ses jardins modèles. La comtesse de Dalhousie et Mme Sheppard, de Woodfield, organisent des excursions botaniques. En outre, la comtesse de Dalhousie publie en 1827 un catalogue des plantes croissant aux alentours de Sillery. Selon certaines publications anglaises comme *The Gardener's magazine* et *The Encyclopedia of Gardening*, les grands domaines des environs de Québec possèdent de remarquables jardins. Loudon mentionne d'ailleurs dans

ses écrits l'expertise de Henry Atkinson (Bois-de-Coulonge) et de William Sheppard (Woodfield) en matière d'horticulture.

LES GRANDS DOMAINES

Au XIX^e siècle, des commerçants prospères, suivant le goût du jour, acquièrent des domaines qu'ils adaptent à l'esthétique pittoresque. Au Bois-de-Coulonge, en 1835, Henry Atkinson retient les services du jardinier anglais Peter Lowe, qui dessine un jardin élaboré où se côtoient serres à raisins et fruits exotiques, fontaines et haltes rustiques. Cette attention accordée à l'aménagement de la nature autour des résidences s'inscrit dans une révolution de la relation maison-jardin, un concept issu du mouvement romantique.

La maison de M. Marler, en 1910, à Montréal. Allée centrale, pelouse soignée, plantations symétriquement disposées caractérisent ce jardin à l'ordonnance toute classique. (photo: Archives Notman, Musée McCord)



À la villa Cataraqui (1850), à Sil-lery, les jardins dessinés également par Peter Lowe mettent magnifiquement en valeur la résidence néo-classique. Des illustrations anciennes du parc entre 1860 et 1870, montrent que le style pittoresque, avec sa gamme d'espèces horticoles, ses pelouses aux contours géométriques que ponctuent de somptueux massifs de fleurs, ses statues et ses vases d'ornement, ses promenades et sentiers sinueux, a inspiré cet ensemble raffiné. Cependant, les jardins victoriens sont détruits lorsqu'on aménage en terrasse les pelouses de la façade, et ils font place à des jardins plus structurés (présentement en voie de restauration).

Le manoir Papineau, à Montebello, est un autre exemple fort intéressant. Édifié en 1847-1849, le manoir est l'une des dernières habitations de ce genre à être construite avant l'abolition du système seigneurial. La maison constitue le point focal du domaine, qui comprend des dépendances, des aires de récréation, des écuries, une chapelle, une exploitation forestière et agricole, une minoterie et une industrie.

Le terrain est aménagé dans le goût anglais ou pittoresque. Les jardins qui ceignent la maison, comme nous le montrent des photographies anciennes, sont traités d'une manière fort recherchée. Pelouses et allées soignées, plantes en pots, jardins de fleurs, urnes, gazebos et une charmante maison d'été composent ce paysage victorien. Disséminés sur les pelouses, chênes, tilleuls, érables à sucre et pins blancs complètent la mise en scène. Le manoir s'élève sur un tertre qui offre un point de vue exceptionnel sur la rivière Ottawa. Aujourd'hui, la nature a repris ses droits et le site a perdu son aspect imposant.

Au manoir Saint-Ours, en 1850, on retrouve un aménagement à l'anglaise conçu pour l'épouse du seigneur, Joseph Murray. Du côté de la rivière Richelieu, une fontaine décore un vaste bassin de forme oblongue. Entre le plan d'eau et le manoir s'étire un jardin en ellipse composé de formes géométriques. Cette façon d'aménager un domaine s'est fait connaître au Québec grâce aux livres de modèles publiés en Angleterre et aux États-Unis, dont celui d'A.J. Downing: *Cottage Residences. A Series of Designs for*



Rural Cottages and Cottage Villas and their Gardens and Grounds adapted to North America (1844).

Au début du XX^e siècle, sous l'influence des écrits de Gertrude Jekyll, une révolution du goût marque l'art des jardins: les somptueux tapis de verdure de l'ère victorienne cèdent la place aux bordures de vivaces. On s'empresse d'incorporer des jardins de rocaille et de plantes alpines, éléments de prédilection du goût victorien, à des «retraites boisées» dont la mode se répand entre 1920 et 1930.

Parallèlement aux expressions de cet «art sauvage», on trouve les compositions beaucoup plus flamboyantes des jardins inspirés de l'École des Beaux-Arts. Les aménagements au concept et aux caractéristiques fortement architectoniques issus de ce style sont popularisés au Canada par des architectes paysagistes comme Thomas Mawson, qui dessine entre autres le jardin de l'ambassade italienne, sur Aylmer Road à Hull. D'autres jardins empruntent également au style Beaux-Arts, dont celui de M. O'Connell à Sainte-Agathe et de C.E.L. Porteous, à sa propriété de l'île d'Orléans: Les Groisardières (1900). Un escalier de pierre descend jusqu'à ce jardin aménagé en terrasses à même la falaise de l'île. Il comprend une série de petits jardins clos, chacun déployant un thème floral différent. Fontaines italiennes, statues, bancs de marbre et murets de pierre en font un ensemble très architecturé. Les plantes sont d'ailleurs choisies pour mettre en valeur les nombreux éléments architecturaux. Malheureusement, ce magnifique domaine est aujourd'hui laissé à l'abandon.

Le séminaire des Sulpiciens et le nouveau collège de Montréal, rue Sherbrooke (vers 1879). Le parc au tracé géométrique incluait potagers, vergers, aires de récréation, serres et jardins ornementaux. Il existe un plan de restauration mais sa mise en oeuvre n'est pas encore envisagée. (photo: Archives publiques du Canada, National Map Coll., 1546; H12/340 – Montréal – 1879)

Ce survol de quelques jardins du Québec nous donne un aperçu de l'importance et de la variété des jardins historiques qui subsistent. Il en existe d'autres, tout aussi dignes d'intérêt. Ce qui importe avant tout, c'est d'intensifier la recherche sur ces jardins; le manque d'informations constitue en effet une menace pour leur survie. Nous espérons que grâce à une plus grande sensibilisation du public à cet égard, nous pourrions trouver des moyens pour préserver cet héritage inestimable.

La conservation des jardins contribue à maintenir une continuité avec le passé, nous fait découvrir une manière de vivre et nous montre comment notre présent a été influencé par des êtres, des croyances et des activités d'hier. À l'exemple de Frederick Law Olmsted qui, au milieu du siècle dernier, s'inspirait des jardins anglais dessinés cent ans avant son époque, nous devrions accorder plus d'attention à ces importants artefacts qui, comme toute création artistique, portent l'empreinte de l'homme.

John Stewart est directeur du Commonwealth Historic Resource Management Limited.

(traduit par Ghislaine Fiset)